

nature **STAGES DE VACANCES** **2024** INFORMATIONS AUX PARENTS



nature et loisirs
ASBL LOUIS PICALAUSA

NOUS SOMMES REPARTIS !

Cette année encore, nos équipes d'animation sont prêtes à accueillir vos enfants pour des vacances inoubliables durant les congés de détente, de printemps, d'été et d'automne.

Les inscriptions se font par semaine entière. Les places étant limitées, nous vous invitons à remettre rapidement les documents qui nous permettront de valider l'inscription de votre/vos enfant(s) (voir ci-dessous).

OÙ ET QUAND DÉPOSER ET VENIR RECHERCHER MON ENFANT ?

HORAIRE

Un temps d'accueil (gratuit) est prévu de 8h à 9h.

Les enfants doivent arriver pour 9h au plus tard.

Les activités se déroulent de 9h à 16h.

Un temps pour les départs (également gratuit) est prévu de 16h à 17h.

LIEU

Maison du Bois d'Hautmont

10, chemin du rosoir à 1440 Braine-Le-Château

(n'hésitez pas à aller jusqu'au bout de la rue qui est en cul de sac).



À AMENER POUR LE STAGE

- Vêtements « relax » étiquetés adaptés à la météo + un set complet de vêtements de rechange.
- Une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil
- De la crème solaire
- Des bottes marquées et des sandales d'eau si possible
- Un essuie
- Son pic nic, ses boissons et collations pour la journée
- On laisse à la maison les objets de valeur comme les bijoux, gsm, consoles de jeux,...



STAGES 2024

congés de détente :
du 4 au 8 mars

vacances de printemps :
du 6 au 10 mai

vacances d'été :
du 8 au 12 juillet
du 15 au 19 juillet
du 29 juillet au 2 août
du 5 au 9 août
du 19 au 23 août

congés d'automne :
du 21 au 25 octobre



MON ENFANT : ENCADREMENT

Qui s'occupe de lui?

L'animation est assurée par des animateurs brevetés qui ont pour la plupart suivi leur formation à Nature et Loisirs. Certains animateurs sont en stage et sont donc en cours de formation. L'équipe est pilotée par un coordinateur lui aussi breveté et parfois accompagné d'un coordinateur en stage.

Les enfants accueillis ont entre 4 et 12 ans.

1 animateur pour maximum 8 enfants de moins de 6 ans.

1 animateur pour maximum 12 enfants de 6 ans et plus.

Que fait-il de sa journée?

Au départ d'un thème qui rythmera la semaine, l'équipe d'animation organise des activités adaptées au groupe et à l'âge des enfants. Les activités sont entrecoupées de temps libres. Le programme est établi avec le coordinateur et l'équipe d'animation lors de réunions de préparation avant la période de stage, mais laisse une large place aux souhaits et aux projets des enfants.

L'approche de la nature est encouragée dans toutes les activités.



PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique des stages et séjours prend la forme d'une revue A4 appelée Anim'Atout disponible sur les lieux de stages et sous format électronique sur simple demande. Chaque plaine est agréée par l'ONE et correspond aux normes du décret « Centres de vacances ».

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Attention, les places sont limitées.

- Rendez-vous sur www.nature-et-loisirs.be pour l'inscription en ligne. Créez votre profil personnel (utilisateur = parent/responsable). Nouveauté : désormais, en renseignant votre mutuelle dans votre profil, la demande d'attestation de remboursement sera automatiquement signalée lors de l'inscription de votre enfant et envoyée par e-mail à la date de fin du stage ou du séjour.
- Complétez ensuite la fiche médicale via l'onglet « enfant » (une fiche médicale par enfant).
- Lorsque votre inscription sera traitée (manuellement), un e-mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement et la fiche d'information pratique.

Si vous rencontrez des problèmes en utilisant Internet explorer, veuillez essayer avec un autre navigateur internet (Mozilla Firefox, Chrome...).

Tarifs

Pour une semaine de 5 jours de stage nature :

- 80€ pour les castello-brainois et les travailleurs communaux;
- 85€ pour les autres.

En cas de difficulté, un contact avec le responsable permet de trouver une solution. Ce prix ne peut constituer un obstacle à la participation au stage. Toute situation particulière est envisagée avec attention et bienveillance.

PROCÉDURE D'ANNULATION ET DE DÉSISTEMENT

en cas de maladie ou d'accident couverts par un certificat médical :

- Toute absence doit être signalée, soit par mail à l'adresse suivante : info@nature-et-loisirs.be, soit par téléphone au 010/604.922.
- Seuls une maladie ou un accident couverts par un certificat médical donnent lieu à un remboursement partiel, s'il est demandé par mail à l'adresse suivante : info@nature-et-loisirs.be. La somme de 30€ sera de toute façon conservée pour les frais déjà engagés, majorée du montant journalier de chaque journée d'activités vécue.
- Les équipes d'animation ne sont pas habilitées à prendre acte des absences pour cause de maladie ou pour toute autre raison, ni à accepter des documents. La procédure de remboursement ne sera entamée qu'à la clôture des stages de vacances (et en septembre pour les vacances d'été), ceci pour éviter tout risque d'erreur.

annulation et désistement non couverts par un certificat médical :

- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée plus d'un mois calendrier avant la date de commencement : remboursement à 80% ou changement de semaine de stage ou de formation sans frais (si les disponibilités le permettent).
- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée un mois ou plus de 12 jours calendrier avant le commencement de la semaine : remboursement à 50% ou changement de semaine de stage ou de formation sans frais (si les disponibilités le permettent).
- Pour toute semaine d'animation, de formation et d'activités annulée 12 jours calendrier ou moins avant le début de la semaine : pas de remboursement.

Attestation en matière de frais de garde d'enfants âgés de moins de 14 ans

Selon la nouvelle réforme, l'attestation fiscale doit désormais être envoyée au SPF Finances par l'organisme d'accueil afin d'être ajoutée automatiquement à votre déclaration pour l'année en cours. Pour ce faire, veillez à bien mentionner votre numéro national ainsi que celui de votre/vos enfants dans vos profils respectifs.

RESPONSABILITÉS

Les enfants prenant part aux activités sont assurés par notre ASBL en responsabilité civile et accidents corporels. Toutefois, les parents restent civilement et financièrement responsables des dégradations volontaires éventuelles que pourrait commettre leur enfant dans le cadre du stage de vacances.

Nature et Loisirs décline toute responsabilité concernant les objets de valeurs apportés sur le lieu de stage (gsm, tablette, console de jeux,...). Ces objets ne sont pas les bienvenus. Les vêtements, adaptés aux activités, seront marqués au nom de l'enfant afin de minimiser les risques de perte.

Les enfants ne peuvent quitter le lieu d'animation sans autorisation écrite des parents et remise au préalable. Au cas où un parent veut déléguer la reprise de son enfant par une tierce personne, une délégation ÉCRITE est exigée, dans le souci d'assurer la sécurité de l'enfant.

Les tiques et insectes :

Le stage a lieu principalement dehors dans un bois et une prairie voisins de la maison. Il y a donc à certaines périodes des moustiques et des tiques ainsi que d'autres insectes. Il est donc important de vérifier la peau de l'enfant à chaque fin de journée de stage. Et pour ceux qui le désirent, il existe des lotions répulsives naturelles.

L'ASBL NATURE ET LOISIRS RESTE À VOTRE DISPOSITION

Responsables de projet : Claire Doat, Noëlle Azaouzi, Tatiana Delhez
e-mail : nature@nature-et-loisirs.be | Gsm : 0471 62 55 61
Nature et Loisirs ASBL avenue de Doiceau 79, 1300 Wavre
www.nature-et-loisirs.be | Page facebook : Stages Nature et Loisirs ASBL

